



Bureau Sous-Régional pour l'Afrique du Nord
Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique du Nord
Trente-huitième session*
Accra, 1-3 novembre 2023

Point 7 du projet d'ordre du jour**

Examen des activités de la CEA en Afrique du Nord (octobre 2022 - septembre 2023)

Table des matières

Résumé exécutif.....	1
I. Introduction	5
II. Principales réalisations.....	5
A- Résultat 1 : Adoption active des meilleures pratiques en matière de création d'emplois par les pays d'Afrique du Nord	5
1- Emploi	5
2- Statistiques sur les migrations et reconnaissance des compétences (Pacte Mondial pour les Migrations).....	6
3-Taxation.....	7
B- Résultat 2 : Renforcement de la capacité des pays de l'AN à élaborer des politiques pour favoriser l'intégration régionale	10
1. Soutien bien ciblé aux États membres et/ou aux CER pour la mise en œuvre de la ZLECAf.....	10
2. Faire progresser les agendas régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales	11
3. Soutien sur plusieurs fronts pour atténuer les effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire.....	12
4. Recommandations pertinentes de l'Examen sous-régional sur le développement socio-économique de l'Afrique du Nord	12
5. Webinaire sur la gestion de la dette et la finance durable.....	12
C- Résultat 3 : Renforcer les PME en tant que moteurs du développement durable en Afrique du Nord	12
1. Un engagement plus fort pour soutenir les PME dirigées par des femmes dans le processus de développement du Maroc.....	13
2. Accroissement des capacités et du potentiel d'exportation des PME dirigées par des femmes au Soudan	13
3. Sensibilisation accrue à la nécessité d'investir de manière sensible au genre pour soutenir la croissance inclusive	13
4- Des cas convaincants pour améliorer la gouvernance des PME en Afrique du Nord	13
5. Placer le développement des PME au cœur des agendas régionaux et internationaux	14
6- Renforcer la recherche sur l'élaboration des politiques afin d'optimiser le rôle du secteur privé...	14
7. Un plaidoyer efficace pour la réalisation des ODD en Afrique du Nord.....	15
III. Initiatives spéciales, interactions avec les divisions du siège et partenariats.....	15
A. Initiatives spéciales	15
B. Interactions avec les divisions du siège.....	16
C. Partenariats.....	17
1. Partenariats avec le système des Nations unies et d'autres partenaires de développement.....	17
2. Partenariats avec des institutions, des universités, des centres de recherche et des groupes de réflexion	17
IV. Mise en œuvre des recommandations de la 37e session du CIHFE	18
V. Défis et enseignements tirés.....	20

* La trente-huitième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord aura lieu conjointement avec la vingt-sixième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest en tant que leur deuxième réunion commune.

** ECA/SRO-NA/ICSOE/38/1-ECA/SRO-WA/ICSOE/26/1.

Résumé exécutif

1. Au cours de la période couverte par ce rapport, les pays d'Afrique du Nord, comme le reste du monde, ont connu une flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ce qui a ralenti la reprise après la pandémie de Covid-19. Les pays ont eu du mal à financer leurs dettes, dans un contexte de taux d'intérêt mondiaux élevés qui devaient rester « plus élevés pendant plus longtemps ». En 2022 et 2023, les répercussions combinées de la pandémie, de la guerre prolongée en Ukraine et, dans certains cas, des bouleversements politiques, ont posé des problèmes aux économies nord-africaines. Par ailleurs, deux des membres de la sous-région, la Libye et le Maroc, ont récemment subi des catastrophes naturelles dévastatrices. Malgré ce contexte difficile, la croissance a été positive en 2022 et devrait le rester en 2023.

2. Pour le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord (BSR-AN), la période considérée a été marquée par des progrès, le BSR ayant amplifié son rôle, accru ses résultats et renforcé son objectif primordial d'aider les États membres à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. En outre, le Bureau a renforcé son soutien technique aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales, en mettant l'accent sur l'emploi, les compétences, le commerce intra-africain et le développement inclusif. Il a également poursuivi sa collaboration avec d'autres agences de l'ONU et équipes pays, et a élargi ses partenariats à l'appui des programmes d'intégration sous-régionale.

3. Conformément à son plan d'activité annuel, le Bureau a entrepris des recherches axées sur les politiques, organisé des réunions et des séminaires en ligne, dirigé des ateliers de renforcement des capacités et intensifié ses services consultatifs ainsi que son soutien opérationnel aux pays membres. Le Bureau a également publié des enquêtes, des rapports et des documents d'orientation. Il a renforcé son rôle de pôle de connaissances fiable en refondant sa plateforme de connaissances, ce qui a entraîné une augmentation substantielle du nombre de visiteurs et de la fréquence d'utilisation. Ce résumé met en évidence les résultats et les réalisations connexes dans les domaines qui ont été conçus dans le programme de travail de l'OSR pour répondre directement aux besoins et aux priorités des États membres.

Adoption active des meilleures pratiques en matière de création d'emplois par les pays d'Afrique du Nord

4. Le BSR-AN a mis l'accent sur la réalisation de ce résultat car l'emploi est un domaine d'intérêt particulier et le principal moteur de la réduction de la pauvreté et de la stabilité sociale dans la sous-région et sur le continent. Les principales réalisations sont regroupées par thème dans les trois domaines suivants :

❖ *Exploiter les meilleures pratiques en matière d'emploi, de compétences et de création d'emplois*

5. Le BSR-AN s'est concentré de manière significative sur le partage des meilleures pratiques en matière d'emploi. Sa performance à cet égard est soulignée, *entre autres*, par un certain nombre d'ateliers de développement des capacités et de dialogues politiques de haut niveau en partenariat avec le Conseil national soudanais de la population ; des ateliers sur l'emploi et l'entrepreneuriat féminin au Maroc, ainsi que des webinaires sur l'accès au crédit des femmes chefs d'entreprise. Toutes ces activités ont permis aux pays membres de s'inspirer d'initiatives réussies en matière d'emploi et de renforcement des compétences, d'affiner leurs compétences pour concevoir des politiques tenant compte de la dimension de genre et de renouveler leur engagement à tirer parti des PME pour soutenir la création d'emplois.

❖ *Statistiques sur les migrations et reconnaissance des compétences (dans le cadre de la mise en œuvre du PMM)*

6. Des progrès tangibles ont été réalisés dans la mise en œuvre du « Projet 2019-2023 sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences en Afrique ». Des ateliers de formation bien ciblés ont été organisés et un soutien technique intensif a été fourni à la Côte d'Ivoire, au Maroc, à l'Afrique du Sud, à la Zambie et au Zimbabwe, pour les aider à faire avancer l'élaboration de leurs plans nationaux et la mise en place de bases de données fiables sur les migrations et de mécanismes de reconnaissance des compétences des migrants.

❖ *Fiscalité : moderniser les systèmes nationaux et tirer parti des cadres internationaux*

7. Dans ce domaine, le BSR-AN s'est efforcé d'aider plusieurs pays d'Afrique du Nord à rationaliser leurs systèmes fiscaux et à augmenter leurs recettes fiscales. Les ateliers d'assistance technique et de renforcement des capacités ont couvert : (i) le Soudan (questions fiscales), conduisant ainsi à la préparation des directives soudanaises sur les prix de transfert ; (ii) la Libye (renforcement des capacités pour redresser et réformer le système fiscal) ; (iii) la Mauritanie (traité fiscal international et prix de transfert) ; et iv) l'Égypte (soutien technique pour faciliter la mise en œuvre du mécanisme d'échange de la dette-climat/ODD lancé par la CESA).

Renforcement des capacités d'élaboration des politiques des pays d'Afrique du Nord pour favoriser l'intégration régionale

8. L'intégration régionale étant un pilier central de la CEA et un élément clé de la réalisation des ODD, le Bureau a mis davantage l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre de la ZLECAF, l'intensification du partage d'expériences, le plaidoyer en faveur de partenariats public-privé plus solides, la constitution de bases de données régionales et le développement des capacités dans tous ces domaines. Ce résultat a été atteint grâce à i) des services de formation et de conseil à l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, la Tunisie et l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour développer leurs stratégies AfCFTA ; ii) des webinaires et des présentations sur deux sujets : « Sécurité alimentaire et énergétique en Afrique du Nord » et « Faire face à la crise alimentaire avec l'utilisation d'engrais phosphatés africains » ; et iii) un soutien multi-activités à la Tunisie pour atténuer sa pénurie de nourriture.

Coup de pouce aux PME, moteurs du développement durable en Afrique du Nord

9. Le BSR-AN a pris de l'élan pour soutenir les PME en menant diverses activités, en organisant des ateliers de développement des capacités et en fournissant des services de conseil autour des points forts suivants : i) soutenir les PME dirigées par des femmes au Maroc pour exploiter les opportunités de la ZLECAF ; ii) encourager les investissements sensibles au genre pour une croissance inclusive ; iii) fournir une assistance technique aux fonctionnaires soudanais, aux PME et aux entreprises exportatrices ; iii) mener des initiatives spéciales et des recherches empiriques sur l'élaboration des politiques pour renforcer le rôle du secteur privé dans le développement ; et iv) plaider pour des progrès effectifs sur l'objectif 12 du développement durable afin d'adopter des modes de consommation et de production plus durables.

Initiatives spéciales, interactions avec les divisions du siège et partenariats

10. Le BSR-AN a participé à des initiatives spéciales du siège de la CEA dans le cadre de la programmation conjointe, au profit des États membres. Il a également renforcé les partenariats avec le système des Nations Unies et les partenaires de développement, les universités, les instituts de recherche et les groupes de réflexion.

11. Les points forts sont les suivants : i) le projet phare mené en collaboration avec l'OIT sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences des migrants en Afrique du Sud et au Zimbabwe ; ii) le dialogue politique de haut niveau et l'atelier de renforcement des capacités sur la création d'emplois au Soudan ; iii) une série d'ateliers conjoints de renforcement des capacités avec la BERD, pour renforcer la capacité d'exportation des femmes entrepreneurs au Maroc ; iv) l'échange de dettes climat/ODD - l'initiative Nexus des donateurs et la collaboration avec la CESAO pour aider l'Égypte à améliorer la viabilité de sa dette ; v) un rapport phare avec Oxford Economics Africa sur le capital humain en Afrique ; vi) une note d'orientation sur la « Résilience dans les crises systémiques - les leçons de la Tunisie » ; vii) des webinaires et des présentations de conférences sur l'investissement sensible au genre et les obligations de genre en Afrique ; et viii) l'intensification de l'assistance technique à la Libye et au Maroc après les récentes catastrophes naturelles.

12. En outre, pour mettre en œuvre la programmation conjointe, le BSR-AN a accru son interaction avec les divisions du siège de la CEA, exploitant ainsi l'expertise mutuelle pour mieux répondre aux besoins des États membres. Outre sa contribution aux rapports et aux examens de publications de la CEA, le Bureau s'est engagé dans le projet de mobilité électronique mené avec les Bureaux de l'Afrique australe et centrale, notamment par des missions dans les deux pays ; et il s'engage actuellement avec le Centre africain de politique commerciale à développer une chaîne de valeur régionale en matière de mobilité électronique entre le Maroc, la République démocratique du Congo et la Zambie.

13. En plus de son implication dynamique avec le RITD/ATPC dans le projet AfCFTA Green Initiatives, le BSR-AN a collaboré de manière fructueuse avec la Division Genre, Pauvreté et Politique Sociale et a participé à un atelier de formation des formateurs sur « Amélioration des compétences numériques des femmes et des jeunes filles en Tunisie », afin de créer une masse critique de femmes et de filles ayant des compétences pertinentes pour des emplois futurs.

14. Le BSR-AN a également participé régulièrement aux réunions d'équipe pays des Nations Unies et a renforcé les synergies, et a fourni un soutien technique ad hoc et une assistance à la préparation de l'Analyse commune de pays. Le Bureau collabore actuellement avec le PNUD sur la stratégie de l'économie sociale et solidaire en Mauritanie. En outre, une collaboration est en cours avec l'OIT sur le projet de données migratoires et de reconnaissance des compétences des migrants, et avec le bureau d'UN Habitat Maghreb, pour mettre en œuvre le « Projet conjoint sur les impacts de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire en Tunisie ».

15. Le BSR-AN continue de collaborer avec la CESAO pour coorganiser le Sommet arabe des PME 2023. Outre son soutien aux PME pour qu'elles bénéficient du potentiel et des opportunités de la ZLECAf, le BSR a établi un partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin d'organiser des ateliers de renforcement des capacités pour les entreprises dirigées par des femmes, en plus de sa coopération avec la Banque islamique de développement pour soutenir la Mauritanie et la Tunisie dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de la ZLECAf. D'autre part, le Bureau a étendu son réseau de partenariat à de nouvelles institutions internationales, à des universités et à des centres de recherche. Les points forts comprennent i) le partenariat avec Oxford Economics Africa pour mener des études et des séminaires en ligne sur les questions émergentes ; ii) le partenariat avec Brookings Institution ; et iii) le partenariat avec ESSEC Africa Business School et l'Université euro-méditerranéenne de Fès. En ce qui concerne les institutions nationales, le partenariat avec l'Association des femmes d'affaires du Maroc (AFEM) a été particulièrement fructueux.

Défis et enseignements tirés

16. Le BSR-AN a déployé des efforts constants pour remplir sa mission et réaliser des progrès tangibles, comme le montrent les résultats obtenus. Cependant, le Bureau s'est heurté à divers défis qui requièrent une attention particulière et une action concertée. En effet, un contexte international complexe, en plus d'une situation régionale désastreuse, se sont avérés des défis pour le BSR-AN, en particulier dans ses efforts pour mettre en œuvre ses activités et projets destinés à répondre aux besoins de pays spécifiques.

En outre, le manque de statistiques fiables et le retard dans la réception des données nationales continuent à représenter un défi pour le travail de l'Office, pour suivre les tendances économiques et entreprendre des examens politiques.

17. Le récent tremblement de terre dévastateur au Maroc et les inondations en Libye ont souligné la nécessité de soutenir les États membres dans la prévention des catastrophes et le redressement rapide. Dans ce contexte, la CEA a donné la priorité à l'appui technique à la Libye (pour renforcer sa capacité à utiliser le potentiel de la ZLECAf), et au Maroc (pour renforcer les PME dirigées par des femmes dans les zones touchées), et a discuté avec ses homologues d'un plan pour soutenir la reprise post-catastrophe dans le cadre de son plan d'action 2024.

18. Malgré ces défis, le BSR-AN reste déterminé à apporter des améliorations en s'appuyant sur les leçons apprises. L'une de ces leçons est que la mise en œuvre effective de la ZLECAf par certains pays de la région a déjà commencé à leur apporter des avantages. Cet accord historique reste un outil unique pour stimuler le commerce et l'intégration régionale en tant que puissant moteur de développement. Par conséquent, des actions politiques et des réformes audacieuses sont nécessaires pour faire face aux crises politiques et sociales, freiner les effets de l'inflation croissante, lutter contre le changement climatique, investir dans la numérisation et l'e-gouvernance, et intensifier la mobilisation des ressources nationales. Le BSR-AN continuera à soutenir les pays membres dans la conception et la mise en œuvre de politiques qui renforceront leur résilience face aux chocs futurs. Il appelle les États membres d'Afrique du Nord à accélérer les réformes structurelles susceptibles de créer des emplois, de consolider l'inclusion, de stimuler la croissance et de renouveler l'optimisme pour l'Afrique montante.

I. Introduction

19. Dans le contexte d'une région toujours aux prises avec l'impact résiduel de la pandémie de COVID-19, le présent rapport, qui est soumis au 38^e Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord (CIHFE), couvre la période allant d'octobre 2022 à septembre 2023, et met en lumière les principales réalisations du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord (BSR-AN), conformément à son mandat et à sa mission. Il souligne les principaux résultats obtenus et les défis auxquels le BSR-AN a été confronté, et met en exergue certaines des leçons apprises.

Les activités réalisées avec succès au cours de cette période ont été mises en œuvre en étroite collaboration avec les États membres de la sous-région, le siège de la CEA, d'autres bureaux sous-régionaux, l'Union du Maghreb arabe (UMA), les communautés économiques régionales (CER), les agences des Nations unies et d'autres partenaires.

II. Principales réalisations

20. Le BSR-AN a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'activités afin de répondre aux besoins de ses États membres dans un contexte de demande accrue due aux effets combinés de la pandémie de Covid-19, du changement climatique, des pénuries alimentaires et de la guerre en Ukraine. Il a exécuté son mandat et apporté son soutien par un large éventail d'activités hybrides, afin de répondre aux besoins et aux demandes des États membres, d'accompagner leurs efforts de mise en œuvre des politiques nationales et de s'appuyer sur les réalisations antérieures.

21. En outre, au cours de cette période, le BSR-AN a renforcé son rôle de pôle de connaissances en améliorant et en innovant sa plateforme de connaissances pour une production, une diversification et une diffusion plus durables du matériel de connaissances, afin de mieux informer ses États membres, ses partenaires et d'autres groupes, et de stimuler l'interaction dans des domaines d'intérêt mutuel. Les résultats obtenus par l'OSR-NA s'articulent comme suit :

A- Résultat 1 : Adoption active des meilleures pratiques en matière de création d'emplois par les pays d'Afrique du Nord

22. Le développement et la croissance économique des pays en développement dépendent dans une très large mesure de la main-d'œuvre, de la création d'emplois et de l'augmentation durable des possibilités d'emploi. Les décideurs politiques ont besoin de données fiables, accessibles et ventilées par sexe lorsqu'ils élaborent des politiques de création d'emplois, et des informations fiables sur l'offre et la demande de compétences peuvent fournir un aperçu critique du développement d'emplois de qualité et d'opportunités d'emploi durables. Le BSR-AN a continué à se concentrer sur ces questions par des activités mises en évidence de manière thématique dans les catégories suivantes :

1- Emploi

a. Exploiter les meilleures pratiques en matière de création d'emplois

23. La création d'emplois étant l'un de ses principaux domaines d'intervention, le BSR-AN a organisé au Soudan deux activités sur ce thème : un atelier de renforcement des capacités en partenariat avec le Conseil national soudanais de la population et un dialogue politique de haut niveau sur les meilleures pratiques en matière de création d'emplois. Ces activités, auxquelles ont participé plus de 50 hauts fonctionnaires, représentants de la société civile et du secteur privé, visaient à promouvoir une compréhension claire de l'évolution de la situation du marché du travail et à examiner les initiatives réussies en matière d'emploi.

24. En ce qui concerne le dialogue politique de haut niveau, il a ciblé les décideurs politiques pour leur fournir les principales conclusions et recommandations de l'atelier susmentionné, et placer l'emploi et la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, en tête des priorités politiques nationales pour la réalisation des ODD. En outre, le BSR-AN a organisé un atelier sur l'emploi, l'entrepreneuriat féminin et les PME, qui a été largement suivi et à l'issue duquel le ministre soudanais du Travail a exprimé le souhait de bénéficier d'un soutien supplémentaire.

b. L'entrepreneuriat féminin, l'emploi des jeunes et le dividende démographique

25. S'inspirant de son étude sur l'impact de Covid-19 en Tunisie, le BSR-AN a organisé en novembre 2022 une réunion d'experts sur le thème « Résilience aux crises et développement durable en Afrique du Nord et de l'Ouest », qui a mis l'accent sur l'entrepreneuriat féminin, l'emploi des jeunes et le dividende démographique, et a examiné la meilleure façon de favoriser la résilience économique. Les recommandations ont porté sur la nécessité d'adapter les politiques sectorielles aux défis du changement climatique, de stimuler le transfert de technologies et le partage des connaissances, de soutenir l'entrepreneuriat et de promouvoir la collecte et l'utilisation régulières de données sur les femmes et les jeunes.

c. AI4D, sécurité alimentaire et emploi des jeunes

26. Conformément à son engagement de promouvoir l'emploi des jeunes, le BSR-AN a participé à la « Conférence sur l'intelligence artificielle pour le développement (AI4D) » à l'Université Al Akhawayn (Maroc), et a plaidé en faveur de politiques plus axées sur les jeunes lors d'un débat qu'il a modéré sur la création d'emplois dans le domaine de l'agriculture, de la numérisation et de la sécurité alimentaire. En outre, le BSR-AN a participé au webinaire de l'UM6P et de SemeCity sur « Les villes africaines : Quel rôle pour les jeunes ? » avec une présentation sur la « Lutte contre le chômage des jeunes en milieu urbain », et a appelé les décideurs politiques à soutenir les jeunes entrepreneurs en herbe avec des formations, des réseaux professionnels et des opportunités de financement.

2- Statistiques sur les migrations et reconnaissance des compétences (Pacte mondial pour les migrations)

a. Soutien efficace à certains États membres dans la création de bases de données nationales sur les migrations

27. Le BSR-AN a fourni à différents pays membres des conseils dans le cadre du Pacte mondial pour les migrations (PMM), qui vise à renforcer les politiques nationales en matière de migration. Dans ce contexte, le Bureau a apporté son soutien au Maroc, et plus particulièrement au département des statistiques du Haut-Commissariat au plan (HCP), à travers un suivi cohérent de la mise en œuvre du PMM et un appui sur des questions techniques connexes. Grâce à cet appui, le Maroc dispose désormais d'une base de données de qualité, qui l'aidera à mettre en œuvre des politiques migratoires adaptées à ses besoins.

28. De même, le Bureau a apporté son soutien au groupe de travail technique de l'Afrique du Sud sur les migrations afin de développer un plan d'action pour l'amélioration de son mécanisme de reconnaissance des compétences des migrants. En outre, grâce à son partenariat fructueux avec le ministère de l'Intérieur et l'OIT, le Bureau a achevé deux rapports sur la « Reconnaissance des qualifications des migrants internationaux et les points de vue des principaux acteurs et parties prenantes en Afrique du Sud », ainsi que sur les « Statistiques migratoires en Afrique du Sud ».

29. En outre, le BSR-AN a apporté son soutien à la Côte d'Ivoire et a organisé un atelier sur la reconnaissance des compétences des migrants, d'autant plus que la Côte d'Ivoire, à la fois pays

d'origine et pays d'accueil, abrite un nombre important de migrants. Un nouveau mécanisme de reconnaissance des compétences et des qualifications des migrants a ainsi été proposé au gouvernement de Côte d'Ivoire, et une feuille de route pour la mise en place d'un système unique de reconnaissance des compétences des migrants a été adoptée, ainsi qu'un plan d'action pour la mise en place d'une structure de gouvernance unifiée en charge de l'élaboration de la politique nationale de migration.

30. En outre, le BSR-AN a étendu son assistance technique au ministère des Services publics, du Travail et de la Protection sociale du Zimbabwe, afin de développer un nouveau mécanisme de reconnaissance des compétences et des qualifications des migrants. Un groupe de travail composé de 15 ministères a également été mis en place pour diriger ce projet. De même, un plan national pour les statistiques migratoires a été présenté lors d'un atelier organisé à cet effet.

b. Renforcement de l'échange d'expériences sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences des migrants

31. Le BSR-AN a progressé dans la mise en œuvre du « Projet 2019-2023 sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences en Afrique » dans le cadre du PMM. Dans le cadre de ce projet mené conjointement avec le DAES/NU, l'OIM, l'OIT et les coordinateurs résidents des Nations unies, le Bureau a organisé un atelier historique réunissant des participants de haut niveau d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Maroc, du Sénégal et du Zimbabwe. Il s'agissait d'une plateforme unique pour partager l'expérience dans ces domaines et examiner les défis à venir. Les participants ont bénéficié des présentations faites par la Côte d'Ivoire, le Mali, le Maroc, le Sénégal et l'Afrique du Sud sur leurs expériences respectives.

c. Plaidoyer actif pour le PMM lors de la 14^e édition du Colloque international de Rabat

32. En outre, le BSR-AN a apporté son soutien crucial à l'organisation de la 14^{ème} édition du Colloque international de Rabat sur « Le commerce et l'investissement dans un contexte de crise », avec la Chaire OMC de l'Université Mohammed V de Rabat, le Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD) de l'Université de Toulon et d'autres partenaires. Le BSR-AN a fourni aux participants un aperçu exhaustif du « Rôle de la CEA dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations », et a souligné sa contribution importante à la gouvernance mondiale et à la coordination sur les migrations internationales.

33. Au cours de cet événement, le Bureau a également fait une présentation sur les « Obligations de genre et leur impact sur la création d'emplois en Afrique du Nord » comme moyen de renforcer l'autonomisation des femmes et l'accès au financement afin de mieux atteindre les objectifs cruciaux du développement durable.

3-Taxation

a. Un soutien multiforme et efficace au Soudan

34. Le BSR-AN a intensifié son soutien aux Etats membres dans le domaine de la fiscalité et a organisé, dans le cadre du projet de la CEA sur l'assistance technique au Soudan, le 9^e atelier de renforcement des capacités sur le modèle de convention de double imposition pour la Chambre des impôts du Soudan (STC). Les participants ont acquis des connaissances utiles sur les modèles de conventions fiscales des Nations unies et ont partagé leur expérience avec des experts de l'autorité fiscale égyptienne. Grâce à cette formation, les participants sont désormais mieux à même de tirer parti de leur expertise pour résoudre les goulets d'étranglement juridiques et administratifs lors de la rédaction et de l'administration des conventions fiscales.

35. En outre, dans le cadre du même projet, le BSR-AN a organisé un autre atelier de renforcement des capacités pour les hauts fonctionnaires de STC sur l'évasion fiscale et les compétences requises pour la combattre efficacement. L'atelier s'est concentré sur les cadres administratifs légaux et pratiques du département de lutte contre l'évasion fiscale en Égypte, en exemple, et a discuté des affaires judiciaires et des exemples réels, ainsi que de divers règlements et rapports d'audit qui illustrent les bonnes pratiques fiscales internationales. Les fonctionnaires du STC ont acquis suffisamment d'expertise pour réviser les réglementations relatives à la lutte contre l'évasion fiscale et ont formulé des recommandations spécifiques sur la modification des réglementations nationales en matière de TVA et des lois relatives à l'impôt sur le revenu.

36. En outre, l'OAR-Afrique du Nord a organisé un atelier de renforcement des capacités sur les prix de transfert pour les fonctionnaires de la STC, afin d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs compétences dans le domaine des cadres juridiques et administratifs de la fiscalité internationale. Parmi les principaux résultats de la formation, les participants ont convenu de commencer à élaborer les lignes directrices soudanaises en matière de prix de transfert et d'identifier les entreprises cibles.

37. En outre, le BSR-AN a organisé un autre atelier sur le système de retenue à la source (WTH) à l'intention des hauts fonctionnaires de la Division de la retenue à la source au Soudan, afin de les aider à réformer et à moderniser le système soudanais de retenue à la source. Au cours de cet atelier, le système égyptien de retenue à la source a été présenté comme un exemple, et les participants ont pu évaluer ses forces et ses faiblesses sur la base de l'examen de cas spécifiques. Comme résultat pratique de l'atelier, les participants ont convenu de concevoir les formulaires de processus de retenue à la source qui seront utilisés ultérieurement par l'autorité compétente et d'identifier les entreprises cibles.

b. Soutien crucial à la Libye pour diversifier le revenu national et moderniser le système fiscal

38. Dans le cadre des efforts de la Libye pour diversifier ses sources de revenus nationaux, réduire sa dépendance au pétrole et augmenter ses recettes fiscales, le BSR-AN a organisé pour l'Autorité fiscale libyenne (AFL) une série d'ateliers visant à améliorer les compétences techniques et administratives de ses fonctionnaires, notamment sur i) les techniques de contrôle fiscal pour les entreprises de télécommunications, ii) les techniques de contrôle fiscal pour les banques et les institutions financières, iii) les techniques de contrôle fiscal pour le secteur contractuel, et iv) la restructuration et la modernisation de l'administration fiscale.

39. Un certain nombre de développements concrets ont eu lieu, à savoir : i) les fonctionnaires de l'AFL ont comblé les lacunes administratives et juridiques dans le cadre des accords pétroliers et gaziers, ii) ils ont engagé les parties prenantes à introduire un changement dans le plan de gestion, iii) ils ont publié une note interne pour unifier le processus d'audit des impôts sur le revenu et des droits de timbre pour les banques et les assurances, et iv) ils ont officiellement demandé que les banques collectent dûment les droits de timbre retenus auprès des clients et les envoient à l'administration fiscale.

c. Soutien durable à l'Égypte pour améliorer ses performances en matière d'information financière

40. Le BSR-AN a consolidé son soutien à l'Égypte en menant un certain nombre d'activités, principalement un atelier de renforcement des capacités sur les normes internationales d'information financière et leur impact sur les contrôles fiscaux, afin d'améliorer les performances du pays dans les domaines de la cohérence, de la transparence et de la comparabilité de

l'information financière. Les participants ont acquis des compétences accrues et des connaissances pratiques dans l'application et l'examen des états financiers préparés conformément aux lignes directrices des IFRS.

41. De même, le BSR-AN a continué à fournir un soutien technique à l'Égypte pour faciliter sa participation au mécanisme d'échange de dette de la CESA0 sur le climat et les ODD, visant à remédier au fardeau de la dette, à améliorer le financement du climat et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030. Ce soutien a en fait commencé depuis que le Bureau a participé à la COP 27 et coorganisé l'événement parallèle sur « La coalition de la dette durable et la finance verte africaine ».

d- Études et documents d'orientation connexes

**** Étude sur l'« Investissement sensible au genre pour une croissance inclusive en Afrique du Nord ».***

42. Le BSR-AN est en train de produire ce rapport conjointement avec Oxford Economics Africa afin d'analyser les tendances de l'emploi pour les femmes en Afrique du Nord et d'étudier les paysages de l'entrepreneuriat et des PME en mettant l'accent sur les contributions des femmes. Le rapport insiste sur le fait que les inégalités en matière de propriété des ressources, telles que la terre en particulier, entravent l'accès des femmes au crédit et limitent la croissance de leurs entreprises. Il tente également d'examiner la manière dont des politiques adéquates et d'autres initiatives, telles que l'investissement sensible au genre, peuvent contribuer à combler les écarts sociaux, en particulier l'inégalité entre les sexes. Le rapport devrait fournir des recommandations aux gouvernements sur les politiques adéquates à concevoir pour favoriser un environnement plus favorable aux entreprises dirigées par des femmes et augmenter les investissements qui les soutiennent, afin de parvenir à une croissance plus inclusive et plus résiliente.

**** Étude sur le « Capital humain et la création d'emplois productifs : Comblant le déficit de compétences en Afrique »***

43. Le BSR-AN a produit cette étude conjointement avec Oxford Economics Africa pour analyser comment les pays africains peuvent utiliser la relation symbiotique entre l'offre de compétences et les développements sectoriels connexes pour les développer davantage et accélérer la transformation économique. L'étude soutient que i) la maîtrise des compétences appropriées devient de plus en plus importante à mesure que l'économie mondiale évolue vers un paysage plus sophistiqué, interconnecté et numérique ; ii) pour que l'Afrique prospère dans un tel paysage, les gouvernements devraient mettre en place des programmes d'éducation et de formation réactifs et accessibles, et s'assurer que les politiques et les infrastructures conçues permettent le développement des secteurs économiques du futur ; iii) les résultats du marché du travail devraient être considérés comme un résultat positif de l'environnement politique de développement plus large, afin d'assurer un meilleur équilibre de l'emploi et de renforcer la résilience économique.

**** Document d'orientation sur la transformation structurelle et les distorsions en Afrique du Nord***

44. Le BSR-AN est en train de finaliser ce document de politique conjointement avec le Haut-Commissariat au Plan (HCP) pour voir comment les distorsions peuvent ralentir la productivité totale des facteurs (PTF), tout en examinant le cas de l'économie marocaine comme un exemple. Afin de réduire l'impact des distorsions politiques sur l'allocation des ressources, le document, qui sera publié vers la fin du mois d'octobre, envisage un certain nombre de recommandations parmi lesquelles : (i) accroître l'évaluation et le renforcement des capacités des décideurs politiques ; (ii) se concentrer sur la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption ; et (iii) renforcer l'inclusion de toutes les parties prenantes. Pour aller de l'avant, le BSR-AN collaborera avec le HCP

pour mener une enquête sur les impacts du changement climatique sur les entreprises marocaines et identifier les mesures politiques nécessaires pour renforcer les capacités et aborder la question de manière durable.

B- Résultat 2 : Augmentation de la capacité des pays de l'AN à concevoir des politiques pour favoriser l'intégration régionale

45. Ce résultat a été atteint grâce à l'effort constant déployé par le BSR-AN pour exploiter son expertise, varier son matériel technique et personnaliser ses programmes de formation au profit des États membres, afin de faire progresser l'agenda de l'intégration régionale qui est au cœur de la réalisation des ODD. Dans ses activités conçues à cet effet, le Bureau a mis l'accent sur le partage d'expériences, l'encouragement des partenariats public-privé, la constitution de bases de données régionales, l'intégration des politiques et des stratégies et le renforcement des capacités des États membres dans tous ces domaines. Les faits marquants sont les suivants :

1. Soutien bien ciblé aux États membres et/ou aux CER pour la mise en œuvre de la ZLECAf

*** Libye**

46. Le BSR-AN a repris ses services de conseil et de renforcement des capacités auprès du gouvernement libyen pour i) accélérer la conception et la mise en œuvre de sa stratégie nationale AfCFTA, et ii) identifier sa liste de produits pour diversifier l'économie et augmenter les exportations. Le Bureau a organisé deux ateliers de renforcement des capacités pour 14 fonctionnaires de ministères désignés et de la Banque centrale de Libye. Les résultats attendus d'ici la fin de l'année comprennent l'établissement d'un projet de liste tarifaire et d'une liste d'engagements sur le commerce des services, avec un projet de liste d'articles sensibles et exclus. Un autre résultat du soutien de l'OSR est que la Libye envisage maintenant les prochaines étapes de la ratification de la ZLECAf. Un groupe de travail national de la ZLECAf a également été formé pour assurer le suivi du processus.

*** Mauritanie**

47. Le BSR-AN a apporté son soutien à la Mauritanie, dont la stratégie nationale AfCFTA a été validée lors d'un atelier national réunissant des participants du secteur privé. Un soutien est en cours pour mettre en œuvre les actions prioritaires de la stratégie nationale AfCFTA. Un autre atelier sera organisé pour présenter les outils opérationnels, les processus et la documentation nécessaires pour commercer au sein de la ZLECAf. En outre, le BSR-AN a soumis une proposition de financement au Programme régulier de coopération technique (PCT) pour une chaîne de valeur régionale potentielle dans le domaine de l'agroalimentaire entre la Mauritanie et le Maroc.

*** Tunisie**

48. Un atelier national de validation a été organisé pour la Tunisie, dont la stratégie AfCFTA est dans sa phase finale, et le BSR-AN soutient maintenant ce pays pour mettre en œuvre les actions prioritaires de cette stratégie, y compris l'intégration d'initiatives vertes dans le cadre d'un projet financé par la Banque islamique de développement. Actuellement, le Bureau entreprend une étude sur l'offre exportable de la Tunisie dans le contexte du marché africain.

*** Algérie**

49. La stratégie nationale AfCFTA de l'Algérie est prête et comprend également une composante Initiative verte visant à stimuler ses chaînes de valeur vertes (CVG) prioritaires.

Actuellement, le BSR-AN se prépare à organiser un atelier dédié à la présentation de cette stratégie dès qu'une date aura été convenue.

***Égypte**

50. L'Égypte a déjà ratifié la ZLECAf et le Bureau fournit actuellement son assistance technique et ses conseils sur les politiques adéquates pour exploiter les dispositions de la ZLECAf et aider les entreprises égyptiennes à résoudre leurs goulets d'étranglement et à construire des chaînes de valeur régionales.

*** Coopération Sud-Sud**

51. Grâce à son engagement, à son expertise et à sa volonté de répondre aux besoins des États membres, le BSR-AN a réussi à tirer parti de la coopération Sud-Sud, notamment entre i) l'Égypte et le Soudan dans les activités liées à la ZLECAf et à la fiscalité ; ii) l'Égypte et la Libye dans les domaines de la mobilisation des ressources nationales, et iii) la Côte d'Ivoire, le Maroc et d'autres pays africains dans le domaine de la migration.

*** Soutien à l'AMU**

52. En outre, le BSR-AN a renforcé son soutien à l'Union du Maghreb Arabe (REC- UMA) pour l'élaboration de sa stratégie régionale AfCFTA, ce qui permettra à l'UMA de mieux aider ses États membres dans les prochaines étapes de la mise en œuvre de la ZLECAf.

2. Faire progresser les agendas régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales

**** Webinaire sur la sécurité alimentaire et énergétique***

53. Le BSR-AN a organisé le webinaire susmentionné lors de la session spéciale conjointe du CIHFE de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, et a réussi à établir un consensus sur les recommandations clés, qui se sont concentrées sur le soutien au commerce intra-régional et à l'intégration régionale à travers l'application de la ZLECAf aux matières premières agricoles et aux produits alimentaires. La nécessité d'une approche régionale a également été soulignée pour partager les expériences sur les bonnes pratiques dans l'économie circulaire et l'innovation technologique appliquée à l'agriculture, encourager les entreprises, y compris les PME, et améliorer les conditions socio-économiques en tant qu'environnement favorable aux exploitations agricoles familiales.

**** Webinaire sur les solutions africaines à la crise alimentaire : Utilisation d'engrais phosphatés et politiques de soutien***

54. Sur la base d'une note d'orientation intitulée « Solutions africaines à la crise alimentaire actuelle : Utilisation des engrais phosphatés africains et politiques de soutien », le BSR-AN a organisé un webinaire, qui a discuté des actions prioritaires nécessaires pour accroître l'utilisation des engrais phosphatés africains en tant que solution africaine la plus pertinente pour stimuler la productivité agricole, assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et renforcer la résilience économique de l'Afrique du Nord. Les messages clés émergeant du webinaire se sont concentrés sur i) le renforcement des initiatives continentales et nationales pour promouvoir les engrais tels que la ZLECAf, la plateforme ATEX pour B2B & B2G, et Afreximbank ; ii) le soutien du Mécanisme africain de financement des engrais (AFFM) visant à améliorer la productivité agricole panafricaine ; et iii) la réponse aux défis du changement climatique à travers la gestion durable des sols et l'utilisation d'engrais.

3. Soutien sur plusieurs fronts pour atténuer les effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire

55. Afin d'aider l'Afrique du Nord à atténuer l'impact de la guerre en Ukraine et de ses crises multifformes, BSR-AN a organisé un « webinaire sur la sécurité alimentaire et énergétique en Afrique du Nord », qui a souligné l'urgence pour la région d'adopter une approche à l'épreuve du climat en se concentrant sur la production agricole durable, la création d'emplois dans les zones rurales et la transition vers les énergies renouvelables. L'utilisation du potentiel de la ZLECAf pour les produits agricoles et alimentaires, et l'exploitation de la technologie et de l'intelligence artificielle ont également été soulignées comme des mesures pratiques pour améliorer les systèmes de nutrition durables dans la région.

56. En outre, le BSR-AN a lancé un « Projet sur les impacts de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire en Tunisie », et a proposé au gouvernement tunisien un budget et des perspectives de croissance, en plus d'élaborer un plan d'atténuation et d'organiser une réunion de discussion de haut niveau avec le ministre de l'Économie et de la Planification afin de proposer un plan d'action. Un atelier sur le Renforcement de la sécurité alimentaire dans le cadre du Programme conjoint des fonds SDG a également été organisé pour présenter les résultats du projet, les résultats du modèle de simulation et la batterie de réformes destinées à surmonter la crise alimentaire actuelle.

4. Recommandations pertinentes de l'Examen sous-régional sur le développement socio-économique de l'Afrique du Nord

57. Le BSR-AN a produit l'« Examen du profil sous-régional pour l'Afrique du Nord 2023 » en se concentrant sur la période 2022-2023, qui a été marquée par le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. L'examen du profil montre à quel point la région a été affectée par l'impact de la guerre sur les prix des matières premières et le resserrement monétaire mondial. Il met également en évidence les menaces économiques du changement climatique et leurs effets sur la sécurité alimentaire, et recommande une série de mesures à moyen terme, notamment l'élargissement de la mobilisation des ressources nationales, la restructuration de la dette et l'écologisation des économies de l'Afrique du Nord pour les rendre plus résilientes et plus inclusives.

5. Webinaire sur la gestion de la dette et la finance durable

58. Le BSR-AN a commencé le travail préparatoire pour ce webinaire prévu en novembre 2023 pour présenter son étude sur la gestion de la dette et le financement durable en Afrique du Nord, et donner aux participants l'occasion d'examiner/de trouver des solutions pour développer des mécanismes efficaces et innovants d'allègement de la dette et de financement.

C- Résultat 3 : Dynamisation des PME en tant que moteurs du développement durable en Afrique du Nord

59. Un secteur des petites et moyennes entreprises (PME) sain est essentiel à la croissance inclusive et à la création d'emplois dans toutes les régions et tous les secteurs, et peut contribuer de manière significative à l'amélioration de l'environnement commercial pour l'emploi des femmes et des jeunes, l'esprit d'entreprise et la croissance des entreprises. Les PME sont également essentielles à la création de richesses et contribuent ainsi à la réduction de la pauvreté et à la réalisation d'un développement inclusif et durable. L'exploitation du secteur privé est donc un moteur essentiel de la croissance, ainsi qu'un fournisseur de moyens de financement alternatifs pour le développement. Dans ce contexte, le BSR-AN a renforcé son attention et ses activités sur cette question particulière, ce qui a permis d'obtenir les résultats suivants :

1. Un engagement plus fort pour soutenir les PME dirigées par des femmes dans le processus de développement du Maroc

60. Le BSR-AN s'est associé à la BERD Women in Business-Maroc pour mettre en œuvre un vaste programme de soutien aux PME dirigées par des femmes, et a organisé cinq ateliers de renforcement des capacités dans différentes régions du pays (Rabat, Casablanca, Marrakech et Tanger), avant de l'étendre ultérieurement à trois autres régions : Fès-Meknes, Oujda et Beni Mellal. A travers ce programme, le BSR-AN visait à i) renforcer la capacité des PME à saisir les opportunités de la ZLECAf ; ii) renforcer l'emploi productif des femmes à travers des programmes dédiés à l'entrepreneuriat ; iii) renforcer les capacités d'exportation des entreprises dirigées et gérées par des femmes, et iv) renforcer les compétences et les capacités numériques des entreprises dirigées et gérées par des femmes. En conséquence, le BSR-AN a permis à 200 PME dirigées par des femmes de renforcer leurs capacités d'exportation et numériques, et des recommandations politiques ont été formulées afin de recadrer les approches des politiques publiques pour mieux soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes, et ainsi renforcer le rôle des PME dans le développement national.

2. Augmentation des capacités et du potentiel d'exportation des PME dirigées par des femmes soudanaises

61. Le Soudan a également bénéficié des services de renforcement des capacités du BSR-AN dans ce domaine. En effet, en partenariat avec le Ministère du Commerce, un atelier et un voyage d'étude ont été organisés pour un certain nombre de PME soudanaises et de fonctionnaires en charge de la promotion des exportations, afin d'identifier et de partager les meilleures pratiques pour stimuler la création d'emplois et les exportations. Des conseils et un soutien ont donc été fournis à un certain nombre d'entreprises exportatrices soudanaises, en particulier des PME, dans les domaines du développement de produits, de l'accès au financement et du marketing. Plus de 40 propriétaires de PME, principalement des femmes, issus de différents secteurs d'exportation, ont bénéficié de cet atelier, ainsi que des responsables de la promotion des exportations du ministère du Commerce.

3. Sensibilisation accrue à la nécessité d'investir de manière sensible au genre pour soutenir une croissance inclusive

62. Le BSR-AN et Oxford Economics Africa ont organisé un webinaire très suivi pour discuter des résultats d'une étude conjointe sur l'« *Investissement sensible au genre pour une croissance inclusive en Afrique du Nord* ». Le webinaire a examiné les grandes tendances du paysage entrepreneurial et des PME dans la région, et a mis en lumière l'étendue de la participation des femmes. Le Bureau a réussi à mobiliser l'élan en faveur de l'investissement sensible au genre en tant que moteur de la croissance de l'emploi et de la résilience économique, d'où la nécessité pour les gouvernements de libérer le potentiel de transformation de leurs politiques en fonction du genre, de promouvoir un environnement plus propice à l'entrepreneuriat féminin et d'atteindre les objectifs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

4- Des arguments convaincants pour améliorer la gouvernance des PME en Afrique du Nord

63. Le BSR-AN a réussi à stimuler le débat sur la nécessité pour les PME d'Afrique du Nord de mettre en place une gouvernance durable, et a initié à cet effet la préparation d'une étude basée sur une analyse de situation dans laquelle il construit un argumentaire solide sur la pertinence pour les PME d'Afrique du Nord d'améliorer leur gouvernance d'entreprise. L'étude devrait aboutir à une série de recommandations politiques pour les gouvernements et suggérer un programme de mise

en œuvre de réformes pour accélérer la participation des PME aux stratégies d'adaptation au climat développées par tous les pays de la région.

5. Placer le développement des PME au cœur des agendas régionaux et internationaux

64. L'optimisation du rôle du secteur privé, en particulier des PME, dans le développement et la transition vers une économie verte a également été le thème d'un événement parallèle majeur que le BSR-AN a organisé conjointement avec l'UIT lors de la COP27, afin de montrer comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent contribuer à une transition verte. Un autre événement organisé avec l'OIT a analysé en particulier la façon dont les PME peuvent bénéficier et contribuer à des économies plus durables et inclusives en Afrique du Nord.

6- Renforcer la recherche sur l'élaboration des politiques afin d'optimiser le rôle du secteur privé

65. Se positionnant comme un groupe de réflexion régional faisant autorité, le BSR-AN a enrichi la recherche sur des questions telles que l'emploi, la compétitivité, le secteur privé, les partenariats public-privé et le rôle qu'ils peuvent jouer pour renforcer la capacité de l'État, en particulier en temps de crise. Les travaux réalisés sont les suivants :

**** Deux rapports sur les partenariats public-privé***

66. « Tirer parti des partenariats public-privé pour relever les défis de la pandémie de Covid-19 en Afrique du Nord », et « Comprendre les promesses et les principales questions liées aux partenariats public-privé dans les pays en développement ».

67. Les deux rapports analysent les vulnérabilités auxquelles la pandémie a exposé la région et soulignent la nécessité d'accroître les investissements dans les soins de santé, l'éducation, les filets de sécurité sociale et les stratégies d'atténuation du changement climatique. Comme le recommandent les deux études, l'exploitation des partenariats public-privé peut aider à partager la charge financière, mais cela nécessitera des réformes de gouvernance pour établir un environnement propice, en particulier dans la gestion des investissements publics.

**** Trois enquêtes nationales sur l'impact de Covid-19 sur les entreprises nationales***

68. Le Bureau a coordonné (3) enquêtes sur l'impact de Covid-19 sur 1000 entreprises par pays en Algérie, au Maroc et en Tunisie, dans le but d'analyser cet impact et de discerner les facteurs de résilience pendant la crise. Les recommandations formulées pour renforcer la résilience économique sont les suivantes : (i) renforcer la capacité du système financier à mieux répondre aux besoins des entreprises, (ii) exploiter les technologies numériques pour mieux les ancrer dans l'économie et bénéficier des gains de productivité, (iii) renforcer la capacité de l'État à mieux gérer les situations de défaillance du marché et la gouvernance publique, (iv) repenser le développement sectoriel en alignant les politiques sur les objectifs de résilience.

**** Note d'orientation sur le renforcement de la participation du secteur privé en Afrique du Nord***

69. Le BSR-AN a structuré cette note d'orientation autour de six thèmes : un gouvernement efficace, l'accès au financement, les chaînes de valeur nationales et régionales, la capacité d'innovation, les lacunes en matière de compétences et la transition verte. Son objectif est de stimuler le dialogue et l'action parmi les décideurs politiques, les parties prenantes et les investisseurs en ce qui concerne le rôle crucial du secteur privé dans la diversification économique, le transfert de technologie et l'augmentation de la productivité. Des solutions innovantes et des

recommandations politiques réalisables sont proposées en matière de réformes réglementaires, d'incitations à l'investissement et de rôle des PPP dans la stimulation de l'activité économique.

7. Plaidoyer efficace pour la réalisation des ODD en Afrique du Nord

****Rapport d'étape 2023 sur l'ODD 2 relatif à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable***

70. Le BSR-AN continue de sensibiliser et de rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses objectifs, et un rapport est produit chaque année pour suivre la performance globale de la région dans la réalisation des ODD. Le rapport de cette année fournit un aperçu complet des progrès réalisés en 2022, en mettant l'accent sur l'**ODD 2**, qui consiste à créer un monde libéré de la faim. Le rapport traite de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable en Afrique du Nord, tout en soulignant les lacunes persistantes dans les politiques agricoles, qui exacerbent les défis en matière de sécurité alimentaire. Le rapport d'étape propose des mesures pratiques pour évoluer vers des systèmes agricoles durables avec une productivité plus élevée et moins de gaspillage.

****Rapport sur les ODD 2022 : « Progrès vers la réalisation de l'ODD 12 en Afrique du Nord ».***

71. Le BSR-AN a lancé ce rapport l'année dernière lors de la session 37^e du CIHFE. Il s'agit d'une vue d'ensemble des progrès réalisés en 2021 dans la mise en œuvre des ODD, en mettant l'accent sur l'**ODD 12** qui vise à garantir une consommation durable et une production responsable. Compte tenu du contexte actuel, le rapport conseille aux pays membres d'adopter des mesures adéquates pour parvenir à des modes de consommation et de production durables, tels que la réduction de l'intensité énergétique de la production, l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables et la promotion de l'économie circulaire.

III. Initiatives spéciales, interactions avec les divisions du siège et partenariats

72. Au cours de la période considérée, le BSR-AN s'est engagé activement dans plusieurs initiatives spéciales, tirant ainsi parti de son expertise et de celle du siège de la CEA pour répondre aux besoins des États membres, dans le cadre de leur programmation conjointe. Le Bureau a également renforcé ses partenariats constructifs avec le système des Nations Unies, ainsi qu'avec les partenaires de développement, le monde universitaire, les institutions de recherche et les groupes de réflexion.

A. Initiatives spéciales

73. Le BSR-AN a pris part à diverses initiatives visant à soutenir les États membres. Les principaux faits marquants sont les suivants :

- *Projet sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences des migrants* et collaboration avec l'OIT pour organiser deux ateliers connexes en Afrique du Sud et au Zimbabwe.
- *Échange de dettes sur le climat et les ODD - Initiative Nexus des donateurs* et collaboration avec la CESA pour aider l'Égypte à améliorer la viabilité de sa dette et à augmenter les financements à long terme.
- *Dialogue politique de haut niveau et atelier de renforcement des capacités sur l'autonomisation et la création d'emplois au Soudan*, en partenariat avec le Conseil national de la population pour i) mieux comprendre l'évolution du marché du travail ; ii) partager les meilleures pratiques en matière de création d'emplois, et iii) renforcer les capacités d'élaboration des politiques.

- *Note d'orientation sur la « Résilience face aux crises systémiques - les enseignements de la Covid -19 en Tunisie »*, qui recommande de consolider la résilience économique en (i) renforçant la capacité du système financier à mieux répondre aux besoins des entreprises, (ii) développant les technologies numériques pour les ancrer dans l'économie, (iii) renforçant la capacité de l'État à mieux remédier aux défaillances du marché et du gouvernement, et (iv) alignant les politiques sectorielles sur les objectifs de résilience aux risques.
- *Note d'orientation sur les « Obligations de genre et leur impact sur l'emploi en Afrique du Nord »*, en tant que contribution concrète du BSR-AN à la promotion de l'inclusivité et des investissements sensibles au genre.
- Participation et présentation au *Renpower North Africa Storage*, où le BSR a discuté du rôle critique du stockage de l'énergie dans la réalisation des objectifs de l'Afrique du Nord en matière d'énergie renouvelable pour 2030. Le Bureau a également présidé une session sur « Le chaînon manquant dans la transition énergétique et l'établissement d'un cadre réglementaire clair ».
- *Participation au Forum Imagine Africa's Future organisé conjointement par l'UM6 Polytechnique* en collaboration avec l'UNESCO et la Fondation OCP, en présence d'un grand nombre de chercheurs, d'universitaires et d'experts, pour réfléchir sur la pensée prospective de l'Afrique et sa capacité à concevoir des politiques efficaces et à initier des options de développement alternatives (juillet 2023).
- *Programme de reconstruction et de redressement* pour le Maroc et la Libye, afin de répondre aux besoins des régions touchées par les récentes catastrophes naturelles (ateliers de renforcement des capacités pour les PME dirigées par des femmes dans ces régions, et étude visant à stimuler la réponse précoce, les mécanismes de redressement et la résilience).

B. Interactions avec les divisions du siège

74. Dans l'esprit de la programmation conjointe, le BSR-AN a renforcé l'interaction avec les différentes divisions et exploité l'expertise mutuelle pour mieux répondre aux besoins des États membres. Les principaux points forts sont les suivants :

- Contribution active, avec le siège, au document de réflexion sur la COM 2024, et participation régulière aux réunions du Groupe de travail qui s'y rapporte.
- Participation significative au groupe d'examen interne du rapport 2023 sur la gouvernance économique en Afrique : « Cadre pour l'évaluation et la déclaration des dépenses fiscales », produit par le MGD.
- Participation constructive au projet de mobilité électronique avec les bureaux sous-régionaux d'Afrique australe et d'Afrique centrale et le Centre africain de politique commerciale de la CEA, afin de développer une chaîne de valeur régionale dans le domaine de la mobilité électronique entre le Maroc, la RDC et la Zambie.
- Contribution significative à la « Réunion d'experts sur les rapports d'indices commerciaux par pays de la ZLECAf » (résultats pour l'Angola, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Égypte, le Gabon, le Kenya, la Namibie, le Nigeria, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie).

- Contribution dynamique au « Groupe de réflexion de la CEA sur le changement climatique » pour présenter la perspective et les besoins de l'Afrique du Nord.
- Collaboration productive avec le projet RITD/ATPC sur les Initiatives vertes de la ZLECAF afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de ce projet en Afrique du Nord.
- Collaboration cruciale avec la division « Genre, pauvreté et politique sociale » pour l'organisation d'un atelier national de formation des formateurs sur « l'Amélioration des compétences numériques des femmes et des filles en Tunisie », visant à créer une masse critique de femmes et de filles dotées de compétences pertinentes pour leurs futurs emplois.

C. Partenariats

1. Partenariats avec le système des Nations unies et d'autres partenaires de développement

75. Le BSR-AN a participé régulièrement aux réunions périodiques des EPNU des pays d'Afrique du Nord, profitant ainsi de l'occasion pour rendre compte des activités de la CEA au niveau régional et discuter des synergies potentielles avec les projets nationaux dans le cadre d'un soutien coordonné à différents niveaux, afin d'accélérer la mise en œuvre des ODD. Au cours de la période considérée, le BSR-AN a fourni un appui technique ad hoc aux Bureaux de coordonnateur résident (BCR) qui en faisaient la demande, et a prêté son concours à la préparation des analyses communes de pays (ACP).

76. Le BSR-AN a récemment participé à la réunion du Plan de travail conjoint (PTC) 2023-24, et collabore également avec le PNUD sur la stratégie de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Mauritanie, ainsi qu'avec l'OIT sur la reconnaissance des compétences et des qualifications des migrants et les statistiques migratoires. De même, le Bureau collabore avec UN Habitat-Bureau du Maghreb et le Bureau du Coordinateur Résident pour mettre en œuvre le « Projet conjoint sur les impacts de la guerre Russie-Ukraine sur la sécurité alimentaire en Tunisie ».

77. Les autres points forts sont les suivants :

- Partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et les représentations de l'Union européenne au Maroc pour renforcer les capacités des entreprises dirigées par des femmes marocaines.
- Partenariat avec la Banque islamique de développement pour soutenir la Mauritanie et la Tunisie dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales respectives en matière d'AfCFTA.
- Partenariat à l'échelle du système des Nations unies pour l'organisation de la Conférence internationale sur la population, la santé et le développement (CIPD 23), auquel le BSR-AN a contribué par deux présentations informatives sur la « Sécurité alimentaire en Afrique du Nord » et le « Dividende démographique en Afrique ».
- Partenariat avec la CESAO pour préparer le prochain Sommet des PME arabes 2023 sur le thème « De la résilience à la prospérité », au cours duquel BSR-AN lancera son « Étude sur l'investissement sensible au genre à l'appui de la croissance inclusive en Afrique du Nord ».

2. Partenariats avec des institutions, des universités, des centres de recherche et des groupes de réflexion

78. Le BSR-AN met en place un vaste réseau de partenaires afin d'intensifier sa coopération avec d'autres institutions internationales, des universités et des centres de recherche, et

d'entreprendre des actions concertées pour affiner le cadre de coopération en vue d'initiatives futures dans des domaines d'intérêt commun. Le BSR-AN a l'intention de conclure de nouveaux partenariats avec des institutions et des centres de recherche afin de diversifier son portefeuille et d'apporter de nouvelles perspectives à la région. Les principaux points forts sont les suivants :

- Partenariat conclu avec l'ESSEC Africa Business School et l'Université Euroméditerranéenne de Fès, afin de promouvoir l'innovation et l'échange de connaissances dans le domaine de la mobilité électrique.
- Partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin de fournir un soutien ciblé aux entreprises dirigées par des femmes et de renforcer leurs capacités numériques et d'exportation.
- Partenariat avec l'Association des femmes marocaines chefs d'entreprise (AFEM) et l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) pour fournir aux femmes chefs d'entreprise les compétences, les connaissances et les ressources essentielles nécessaires pour naviguer avec succès dans le paysage commercial.
- Partenariat avec Oxford Economics Africa pour l'organisation d'un webinaire sur le thème « Comblent le déficit de compétences en Afrique », et lancement prévu de l'étude conjointe « Investir intelligemment pour soutenir la croissance inclusive en Afrique du Nord » lors du prochain Sommet arabe des PME 2023.

IV. Mise en œuvre des recommandations de la 37^e session du CIHFE

79. La mise en œuvre des recommandations du 37^e CIHFE au BSR-AN fait partie intégrante du programme de travail 2022. Nombre de ces recommandations ont été traitées dans la partie II du présent rapport d'activité. Comme l'ont demandé les États membres, vous trouverez ci-dessous une liste des réalisations les plus importantes dans chaque domaine :

- **Faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les États membres et entre les régions**

1. *Poursuivre et étendre le programme de mobilisation des ressources locales pour soutenir les réformes en cours en Afrique du Nord dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de la transition vers une croissance plus durable.*

80. Pour mettre en œuvre cette recommandation, le BSR-AN a : i) lancé une étude sur la promotion de la gouvernance d'entreprise durable en Afrique du Nord afin de renforcer les capacités de la sous-région et de l'aider à s'adapter au changement climatique, ii) contribué à la mobilisation des ressources avec la Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles (TCND) de la CEA, afin de travailler sur l'adaptation des PME au changement climatique en Afrique, et iii) contribue actuellement à l'élaboration d'une théorie du changement pour l'Afrique (alignée sur le Sommet africain sur le climat de 2023), visant à adapter le Continent au changement climatique. Cela facilitera la mobilisation des ressources à la fois pour le continent et pour l'Afrique du Nord.

2. *Élargir le cadre des migrations en incluant de nouveaux pays et en partageant les expériences et les bonnes pratiques avec d'autres régions.*

81. Le BSR-AN s'est dûment acquitté de cette tâche en organisant un atelier interrégional à Harare (Zimbabwe, juin 2023), afin d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre du projet (PMM)

sur les statistiques migratoires et la reconnaissance des compétences des migrants. En outre, afin de répondre aux demandes des États membres, une nouvelle proposition de projet soumise au Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES/NU) a été approuvée et ciblera le Cameroun, les Comores, l'Égypte, le Ghana, le Lesotho et la Tunisie. Le projet financé par le compte de développement débutera en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2028, en partenariat avec différents organismes des Nations unies et organisations régionales africaines.

3. *Défendre les intérêts des pays dans les enceintes internationales en ce qui concerne l'endettement.*

82. Le BSR-AN contribue au plaidoyer de la CEA dans les forums internationaux afin d'explorer les moyens de fournir des liquidités aux pays, tout en honorant les obligations envers les créanciers et en préservant l'accès futur au marché.

Pour étayer ses efforts de plaidoyer de manière empirique, le BSR-AN a mené une analyse situationnelle approfondie de la crise de la dette en Afrique du Nord, afin d'étudier les moteurs de l'augmentation du fardeau de la dette, leurs implications sur les impôts et les dépenses dans les pays membres, et le potentiel d'action corrective dans la gestion de la dette, mais aussi dans les mécanismes de financement novateurs pour soutenir les projets de développement.

• **Apporter un soutien dans le domaine de l'analyse et de l'élaboration des politiques**

4. *Renforcer le rôle du bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord en matière d'analyse politique et de conseil dans les domaines des compétences, de la compétitivité, de l'esprit d'entreprise et de l'emploi.*

83. Le BSR-AN a renforcé son action multiforme et son impact dans ces domaines grâce à la réalisation de plusieurs documents politiques (par exemple « Impact de Covid-19 sur les PME en Tunisie, au Maroc et en Algérie », « Obligations de genre et impact sur l'emploi des femmes en Afrique du Nord », etc.), afin de fournir aux États membres des connaissances pertinentes et de renforcer leurs capacités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques, pour renforcer la résilience et accélérer le développement inclusif.

84. Le BSR-AN a également renforcé son attention sur les questions relatives à l'entrepreneuriat et à l'emploi en organisant des webinaires et en lançant des études spécifiquement consacrées à l'entrepreneuriat féminin, au déficit de compétences en Afrique et à l'investissement sensible au genre. En outre, le Bureau a l'intention de fournir une assistance technique à l'Agence marocaine pour le développement des investissements et des exportations afin de développer une stratégie pluriannuelle visant à renforcer les entreprises dirigées par des femmes dans le secteur de l'exportation.

5. *Aider les pays membres à analyser la situation de leur dette, le changement climatique et le développement du secteur privé, et les aider à formuler les politiques nécessaires pour attirer les investissements du secteur privé, en particulier dans les secteurs vitaux pour la transformation verte.*

85. En plus de l'analyse situationnelle de la crise de la dette en Afrique du Nord, le Bureau a entrepris de comprendre les moteurs de l'augmentation de la dette, leurs implications et le potentiel d'action pour renforcer la gestion de la dette. Le BSR-AN a également élaboré une note d'orientation sur le *Renforcement de la participation du secteur privé en Afrique du Nord*. Parmi ses thèmes clés figurent l'accès au financement et la transition verte.

- **Soutien au renforcement des capacités**

6. *Poursuivre les efforts visant à renforcer la capacité des États membres à accéder aux marchés régionaux, afin de leur permettre de tirer pleinement parti de l'accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine.*

86. Le BSR-AN soutient constamment les États membres pour qu'ils exploitent leurs capacités en vue d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf. Dans ce contexte, le Bureau a contribué à accroître la capacité du secteur privé mauritanien à tirer profit des opportunités de la ZLECAf, tout comme il a aidé la Tunisie à se positionner sur l'offre extérieure à fort potentiel. De même, le Bureau collabore avec le Secrétaire général de l'UMA pour développer la stratégie maghrébine de la ZLECAf.

7. *Fournir aux pays membres des programmes de renforcement des capacités pour les aider dans leurs initiatives nationales de suivi des objectifs de développement durable.*

87. Le BSR-AN a déployé des efforts continus pour renforcer la capacité des États membres à améliorer leurs performances en matière de statistiques migratoires et de reconnaissance des compétences des migrants par le projet du *Pacte mondial pour les migrations*. Le soutien apporté vise à les aider à atteindre les objectifs 1 et 18 du PMC et à accélérer la réalisation des ODD, en particulier les objectifs 1, 8, 10, 16.2 et 17.

V. Défis et enseignements tirés

88. Le BSR-AN a déployé des efforts constants pour remplir sa mission avec succès, faire progresser ses objectifs, forger des relations plus solides avec les États membres, améliorer leurs politiques de développement et promouvoir l'innovation et l'efficacité. Les résultats obtenus montrent un progrès significatif dans la réalisation des objectifs de sa mission. Cependant, le Bureau a rencontré plusieurs défis qui méritent une attention particulière et une action concertée pour être surmontés. En effet, un contexte international alambiqué, associé à une dynamique régionale difficile marquée par des conflits et des catastrophes naturelles en Afrique du Nord, s'est avéré difficile à gérer pour le Bureau, en particulier lors de la conception et de la mise en œuvre d'activités et de projets en cours destinés à répondre aux besoins de pays spécifiques.

89. En outre, le manque de données générées régulièrement et en temps voulu, ainsi que leur divergence, continuent d'être le principal défi auquel le BSR-AN est confronté dans ses efforts pour suivre les tendances économiques et entreprendre des examens et des recherches sur les politiques. De plus, le manque de fonds adéquats réduit souvent la capacité du Bureau à travailler de manière durable avec les États membres et à répondre à leurs demandes.

90. Cependant, le BSR-AN est déterminé à apporter des améliorations en s'appuyant sur les enseignements tirés. L'un de ces enseignements est que l'implication des États membres dans la mise en œuvre de la ZLECAf ne peut qu'augmenter leurs chances de stimuler efficacement le commerce libre et inclusif et l'intégration régionale. Les bons exemples suivis jusqu'à présent montrent que les pays qui se sont constamment engagés dans le processus en récoltent déjà les fruits. Le Bureau continuera à soutenir tous les États membres pour catalyser l'appropriation nationale de la ZLECAf.

91. Atténuer l'incidence des crises multiples en Afrique du Nord reste un défi. Des actions politiques audacieuses sont nécessaires pour faire face aux effets des troubles politiques et sociaux, à la hausse de l'inflation et au ralentissement de la croissance. Les réformes visant à renforcer les capacités de l'administration fiscale, à lutter contre le changement climatique, à investir dans la

gouvernance électronique et à augmenter les ressources nationales sont essentielles pour relever ces défis persistants.

92. Le BSR-AN continuera à soutenir les pays membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques adéquates et dans le renforcement de leur résilience face aux chocs futurs. Il appelle les États membres d'Afrique du Nord à accélérer les réformes structurelles susceptibles de consolider l'inclusion, de stimuler la croissance et de raviver l'espoir.